

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

<u>Nombre de membres :</u> En exercice : 8 Présents : 4 Votants : 7 POUR : 7 CONTRE : / ABSTENTION : /	L'an deux mille vingt et un Le huit avril à vingt heures La Commission administrative de la commune de CERNEX, dûment convoqué, s'est réunie en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame Nadine CUSIN, 1 ^{ère} Adjointe, en l'absence du Maire. <u>Date de convocation</u> : Le 31 mars 2021 <u>Secrétaire de séance</u> : Virginie JACOTTET
<u>Présents</u> : Nadine CUSIN, Virginie JACOTTET, Valérie JIGUET, Jeanne LHOMME-CHOLET	
<u>Absent(e)(s) avec procuration</u> : Vincent TISSOT, Odette LAUDE, Delphine BACHELLERIE	
<u>Absent(e)(s) sans procuration</u> : Bruno FONTANA, Annie VENAUT	

Délibération n° D21-03

Objet : AFFECTATION DES RESULTATS 2020 - BUDGET C.C.A.S.

Vu les résultats 2019 du Centre Communal d'Action Sociale de la Commune de CERNEX faisant apparaître un excédent de fonctionnement de 7 890.48 €

La Commission Administrative,
Après en avoir délibéré,

- **DECIDE à l'unanimité**, d'affecter cet excédent de la manière suivante

Au compte 002 "Excédent de fonctionnement antérieur reporté" **7 890.48 €**

Ainsi fait et délibéré, pour copie conforme,

La Présidente,
Nadine CUSIN



Certifiée exécutoire le 09 avril 2021
Transmise en Sous-Préfecture le 09 avril 2021
Affichée le 09 avril 2021